



A compléter et à envoyer avec votre règlement à :
Association Clubhouse France
43, rue du télégraphe 75 020 Paris

Cotisation – Partenaire Clubhouse France 2013 Actions Handicap Psychique

La cotisation, un moyen simple d'interagir dans un réseau d'acteurs pertinents sur le Handicap psychique

Conformément à l'objet (article 3) décrit dans ses statuts (*téléchargeables sur le site internet : www.clubhousefrance.org*), l'association Clubhouse France œuvre pour l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap psychique.

Pour les entreprises cotisant à Clubhouse France, l'association s'engage à utiliser les fonds ainsi générés dans le cadre de partenariats dédiés à l'insertion sociale et professionnelle de personnes en situation de handicap psychique.

Important :

Cotisation déductible de la contribution Agefiph

Conformément à l'Arrêté du 9 février 2006 – article code du travail D5212-29

« Les dépenses déductibles en application de l'article D. 5212-28* sont celles liées :
....7° Au partenariat avec des associations ou organismes œuvrant pour l'insertion sociale et professionnelle des personnes handicapées, à l'exclusion des actions financées dans le cadre du mécénat ; »

La présente cotisation est déductible de votre contribution Agefiph (dans la limite de 10% de cette contribution*). Dès réception de votre versement, Clubhouse France vous fera parvenir une facture à joindre à votre DOETH (Février de chaque année).

*Article D5212-28 : Dans la limite de 10 % du montant de la contribution annuelle calculée selon les dispositions des articles D. 5212-19 à D. 5212-27, l'employeur peut déduire du montant de cette contribution les dépenses ne lui incombant pas en application d'une disposition légale qu'il a supportée pour favoriser l'accueil, l'insertion ou le maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés au sein de l'entreprise ou l'accès à la vie professionnelle de personnes handicapées.

OUI, je cotise à Clubhouse France au nom de l'entreprise dont les coordonnées figurent ci-

Montant de la cotisation de mon entreprise en fonction du nombre de salariés :

Adhérent actif :

- 20 à 49 salariés : 1 000€
- 50 à 99 salariés : 2 000€
- 99 à 499 salariés : 3 500€
- 500 salariés et plus : 5 000€

Adhérent associé :

- Montant libre: € (Minimum 300€)

Nom de l'organisme:

CONTACT privilégié au sein de l'entreprise : Civ. : Fonction:

Nom : Prénom :

Email : Tel fixe: Tel portable :

Adresse :

Code postal: .. Ville : Pays :

Je règle ma cotisation par :

- Chèque ci-joint
- Virement en date du __/__/__ sur le n° de compte ci-dessous

Domiciliation Association Clubhouse France B.N.P PARIBAS PARIS ETOILE ENTREPRISE (00813)			
CODE BANQUE	CODE GUICHET	NUMERO DE COMPTE	CLE RIB
30004	00813	000107010/50	51
IBAN : FR76 3000 4008 1300 0107 0105 051		SWIFT : BNPAFRPPGA	

Je souhaite recevoir la lettre d'information dédiée aux partenaires de l'association

Je souhaite être contacté(e) par un responsable de l'association

Fait à
Le
Cachet et Signature :

Conformément aux articles 39 et suivants de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous pouvez obtenir communication et, le cas échéant, rectification ou suppression des informations vous concernant, auprès du service partenariat de Clubhouse France en écrivant à caimetti@clubhousefrance.org.